

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 30 [i.e. 31]

Artikel: Lord Beaconsfield
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184803>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lord Beaconsfield.

Dans ce moment où nos collaborateurs recherchent tous l'air frais et léger de nos vertes campagnes et ne s'inquiètent guère du *Conteur*, nos lecteurs comprendront qu'il nous est difficile de leur servir à souhait des productions variées et amusantes. Ils nous permettront donc de nous écarter momentanément du programme habituel pour leur donner quelques détails sur un homme dont on a tant parlé ces derniers temps et dont on parlera sans doute longtemps encore, vu le rôle éminemment diplomatique qu'il a tenu au Congrès de Berlin et l'incontestable influence qu'il a eue dans les décisions de cette haute assemblée.

Disraëli a si habilement découpé le rôti dans l'agape européenne ; la part de l'Angleterre a été si prestement retirée du plat, que le diplomate remportant à sa souveraine l'île de Chypre, en souvenir de son séjour à Berlin, a été l'objet d'une réception enthousiaste. La reine l'a gracieusement récompensé en lui attachant au-dessous du genou gauche la *jarretière* de velours bleu-foncé, jarretière que le premier plénipotentiaire a l'air de montrer à Bismarck en lui disant : *Honni soit qui mal y pense !*

Disraëli, né à Londres en 1805, manifesta de bonne heure des goûts littéraires et publia, pendant qu'il continuait son éducation auprès de son père et sous la direction d'un gouverneur particulier, une édition d'*Adonais*, églogue de Théocrite. Il se lia bientôt étroitement avec le gendre de Walter Scott, et publia, sous le voile de l'anonyme *Vivian Grey*, roman dans lequel les célébrités politiques étaient attaquées avec tant d'esprit et de raison que le monde littéraire s'en émut, et que le jeune auteur, dont le nom fut divulgué, se trouva, à l'âge de 20 ans, un écrivain célèbre. En 1828, il se fit remarquer par un nouvel ouvrage, le *Voyage du capitaine Papanilla*, satire où les travers du temps sont flagellés avec un rare vivacité. Disraëli partit ensuite pour l'Égypte, la Syrie et l'Asie-Mineure, voyage pendant lequel il écrivit *Contarini Fleming* (4 vol.), que Henri Heine admirait beaucoup, et le *Merveilleux conte d'Alroy*, composé en partie à Jérusalem.

Rentré dans sa patrie vers la fin de 1831, époque à laquelle fut lancé le bill de réforme territoriale, il préluda par quelques écrits aux combats de l'a-

rène parlementaire. Aux élections de 1832, il se présenta comme candidat du bourg de Marylebone, soutenu par le radical Hume et par O'Connell. Il avait pour concurrent Ch. Grey, fils du comte Grey. Ce fut alors qu'il publia sa fameuse brochure : *Qui est-il ?* termes dans lesquels le comte Grey s'était dédaigneusement informé de lui ; il s'y montrait le partisan déclaré des principes démocratiques. Sa candidature ayant échoué, ses idées se modifièrent singulièrement, et aux élections suivantes (1835), il se présenta pour le bourg de Taunton, avec l'appui des tories (conservateurs), et ne fut pas plus heureux que la première fois ; et les attaques que, dans le but d'assurer le succès à sa candidature, il n'avait pas craint de lancer contre ceux qui l'avaient patronné aux précédentes élections, provoquèrent de la part d'O'Connell une réponse dans laquelle il traita Disraëli d'apostat, de renégat, de charlatan, et « d'héritier du voleur qui mourut sur la croix dans l'impénitence finale. »

Dès lors, Disraëli se remit avec plus d'ardeur que jamais à ses travaux littéraires et publia plusieurs ouvrages, entre autres les *Lettres de Runnymede*, où il lançait contre les whigs (libéraux) des attaques dont la vivacité frisait l'insolence. — En 1837, son ambition fut satisfaite ; il fut envoyé à la Chambre. Son premier discours y fut accueilli de façon à dégoûter pour jamais de la carrière parlementaire tout homme qui eût eu moins de confiance en ses propres forces. Interrompu à chaque instant par les rires de la Chambre, il s'écria sans se déconcerter : « Maintes fois j'ai recommencé plusieurs choses et souvent j'ai fini par y réussir. Je suis forcé de m'asseoir aujourd'hui, mais un jour viendra où vous m'écoutez. »

Dès 1839, il se fit remarquer à la Chambre et devint bientôt le chef du parti qui devait donner une forme et une application nouvelles aux principes des tories. Il venait d'épouser la veuve d'un ancien député, Wyndham Lewis, qui lui apporta une grande fortune.

En 1841, au nouveau Parlement, il se fit d'abord le défenseur du libre-échange et l'un des principaux appuis de Robert Peel ; mais la politique du ministre se rapprochant de plus en plus de celle de ses propres adversaires, il l'abandonna brusquement et devint le chef de la *Jeune Angleterre*. Pour faire connaître les principes de ce nouveau parti, il ren-

tra dans la mêlée littéraire et publia quelques romans qui firent ressortir ses plus brillantes qualités d'écrivain : la *Nouvelle génération*, les *Deux nations*, *Tancrède* ou la *Nouvelle croisade* (années 1844, 1845 et 1847).

Lorsque Robert Peel eut aboli le système des douanes protectrices et proclamé la liberté du commerce, Disraëli s'empressa de l'attaquer et se fit le chef des protectionnistes. A la formation du cabinet Derby (1852), il y fut appelé comme chancelier de l'Echiquier, poste très élevé, qui n'a au-dessus de lui que le roi, les membres de la famille royale et l'archevêque de Cantorbéry. Pour se maintenir au pouvoir, il ne tarda pas à abandonner ses idées protectionnistes.

Diverses fluctuations politiques le chassèrent et le ramenèrent tour à tour au ministère, où il fut trois fois chancelier de l'Echiquier.

De 1868 à 1874, Disraëli devint le chef de l'opposition et attaqua le ministère Gladstone avec l'âpreté et la verve sarcastique qui est le trait saillant de son talent oratoire. Son parti obtint, dès 1874, une très forte majorité aux élections. Gladstone se retira et Disraëli fut appelé à former un nouveau ministère. Ce fut lui qui, deux ans plus tard, présenta à la Chambre un bill demandant que la reine prît le titre d'impératrice de l'Inde. Cette même année, la reine conféra à M. Disraëli les titres de *vicomte de Hughenden* et de *comte de Beaconsfield*, qui le faisaient entrer à la Chambre des Pairs, où il défendit la politique du cabinet.

Voici le jugement que porte sur M. Disraëli, romancier et écrivain, un critique très autorisé du journal le *Temps*, M. Scherer :

« M. Disraëli, dit-il, n'a jamais été un grand écrivain, ni même un remarquable romancier, mais il a toujours suppléé à ce qui lui manquait par une sorte de diablerie, par l'entrain et le savoir-faire. Celui qui trouvera le mieux son compte dans *Lothair*, c'est l'homme en quête de petits riens et d'amusants scandales... Ne demandez à M. Disraëli ni intrigue fortement nouée, ni profondeur de caractère, rien de ce qui fait le grand romancier : il ne brille que dans l'esquisse légère et l'amusant bavardage. J'en dirai autant de ses personnages; ceux dont le portrait aurait exigé quelque vigueur de touche sont manqués, tandis que les excentricités et les ridicules sont souvent rendus d'une manière amusante. Je ne sais si je me trompe, mais je n'ai pu lire *Lothair* sans m'imaginer que je comprenais mieux l'homme politique après avoir vu l'écrivain à l'œuvre. »

[Origine de la place de Montbenon.

De quand date la place de Montbenon et ses beaux arbres séculaires? C'est grâce aux nombreux travaux et extraits faits dans les archives communales de Lausanne par M. Ernest Chavannes-Dapples que nous pouvons répondre à cette question, ainsi qu'à plusieurs autres.

Un acte passé entre la commune de Lausanne, en mai 1345, nous apprend qu'un échange de vignes eut lieu à ce moment entre la dite commune et Guillaume de Compeys, chevalier et sénéchal de Lausanne, qui céda une vigne sous Montbenon, ainsi que celles qui étaient voisines et sur lesquelles il avait des droits, entre le petit chemin tendant de Montbenon contre Mornex, du côté d'orient et le chemin public dit de Villard, du côté d'occident, en vue de permettre à la commune de créer en cet endroit une grande place comme elle l'entendrait.

Guillaume de Compeys reçut, en contr'échange, trois pièces de terre aux environs de Lausanne, qui sont spécifiées dans l'acte. Les personnes chargées de la délimitation des fonds échangés furent: Nicolas de Blonay, curé de Chastel, Michel de Venes, donzel et psautier, et François d'Aubonne, citoyens de Lausanne. L'acte est daté du mercredi après Pentecôte et du lundi qui suit l'octave de cette fête, ce qui correspond aux 18 et 23 mai 1345; cet acte est signé par le clerc ou notaire Pierre de Pullie.

Il paraît qu'à cette époque la place de Montbenon n'existait que comme un pâturage et sans aucun arrangement. C'est donc l'acquisition des vignes faite en 1345 qui permit la plantation des beaux arbres qui font l'ornement et les délices de cette place publique. Les plus anciens de ces arbres date-raient-ils de 1345, soit de plus de 500 ans? Y a-t-il eu là deux ou trois générations d'arbres? C'est à Messieurs les experts forestiers à répondre à cette question.

Voilà donc l'origine de cette place de Montbenon qui est désignée dans l'acte de 1345 par: *Montbenon*, dont l'étymologie doit être: *Mons-benignus*, soit *Mont-Benoît* ou mont dédié à St-Benoît.

J.-F. P.

Coumeint on appreind l'allemand.

Noutron sindiquo qu'avâi prau d'orgouet volliesâi que son valet appreingné l'allemand, po pouâi figurâ pè lo mondo. Mâ coumeint ne pouâvè pas fère grand frais, fe tsemin et manâirè po lâi trovâ n'a pllièce sein payî. L'eingadzè donc son coo dein n'a peinchon à Berne po fèrè le coumechons. Tot allàvè bin lè premi dzo, mâ on bio matin on lâi baillè on panâi po allâ querî d'au pan tzi lo bolondzi, et noutron gaillâ sè perd pè lè tzerrâirè et après avâi veri et reveri permi cé moué dè mâison qu'on l'ai dit la ville Fédérale, tzertzé on moian de sé fèrè comprendre. Fâ on signe avoué la man contré sa botze po fèrè vairé que tzertzivé oquié po medzi. Tot per on coup, reincontré doù monsu et lau fâ la mêma mena avoué on air désespéra. L'an zu pedi et lo minont tzi on grand monsu; mâ quand ie ve que faillesâi montâ d'âi grands égrâs, sè dese à li-mêmo que n'irè pas lo bolondzi. E mé sè défeindâi po montâ, mé lo bussâvont, kâ crésont que pèsâi la tita.

Lè bon, l'eintron tzi lo monsu et font chetâ Darniet dein n'a balla chôla. L'étai pardieu tot gruleint.